

Lundi 24 octobre 2016

## La CDC officialise son entrée dans Cityscoot

24/10/2016 | 11:43

En juillet dernier, le service de location de scooters électriques [Cityscoot](#) bouclait un premier tour de table de 15 M€, auprès de deux family offices et d'un institutionnel. Si l'identité de ce dernier n'avait pas été révélée, à l'époque, le voile a enfin été levé ce 24 octobre. Il s'agit en réalité de la Caisse des Dépôts, qui a signé cette prise de participation dans le cadre de sa mission sur la mobilité durable en zone urbaine. L'établissement public précise détenir désormais 10,2 % du capital (le montant de son investissement demeurant confidentiel). Lancé en juin 2016 à Paris, Cityscoot prévoit de déployer 3 000 scooters dans la capitale à horizon 2020, et devrait s'implanter dans d'autres villes dès l'année prochaine.

**Conseil juridique investisseur :** [Almain \(Cécile Davanne-Mortreux\)](#) • **Conseils cible :** **financier :** [Avolta Partners \(Philippe Rodriguez\)](#) ; **juridique :** [Reinhart Marville Torre \(Pierre-Menno de Girard\)](#)

PLUS DE DÉTAILS SUR CE DEAL



Capital Finance © 2016